



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tamin'andrahana - Fandrosoana

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS
UNITÉ DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS

Avis de Consultation Ouverte

N° 48/19/MAEP/PRMP/UGPM/PS-DPV

Lancé le : 31 JUIL 2019

1. Le **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Entretien et réparation du véhicule administratif TOYOTA HILUX IM 6645 TAB** ".
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **-MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE/Site web du MAEP :**
www.maep.gov.mg

Rue : **2 Rue Stibbe Anosy**

Étage / Numero de Bureau : **UGPM MAEP porte 504 Anosy,5ème étage**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré UGPM MAEP porte 504 Anosy,5e age et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque de banque.

5. Les plis devront parvenir **UGPM MAEP porte 504 Anosy ,5ème étage** au plus tard le **12/08/2019 à 14 H 15 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- cent vingt mille Ariary (Ar120 000.00)

ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

à Antananarivo Le 30/07/2019

La Personne Responsable des Marchés Publics

RANDRIANASOLO
Rafanomazana Marchés Publics